



Planification stratégique 2024-2027

Adoptée en assemblée générale annuelle
le 25 septembre 2024

Réalisé avec
l'accompagnement de



Planification Stratégique 2024-2027

Mise en contexte

Ce plan stratégique présente les trajectoires pour parvenir aux changements souhaités par les membres de la TGFM au cours des trois prochaines années, d'octobre 2024 à l'été 2027.

Ces trajectoires ont été réfléchies et créées collectivement par les membres lors de 4 ateliers qui ont eu lieu en mai et juin 2024, animés par Shannon Franssen du Centre d'action collective Pivot et l'équipe de la TGFM. Les comités des travail, l'équipe et le Comité de coordination ont finalisé les trajectoires avec l'accompagnement de Shannon en été 2024.

Les trajectoires tracent des chemins logiques entre les enjeux d'aujourd'hui et des séries de changements intermédiaires qui mènent à des objectifs que l'on souhaite atteindre d'ici 2027, et ce dans plusieurs dossiers :

- **Inclusion - page 2**
- **Mobilité - page 5**
- **Profilage - page 9**
- **Droit au logement - page 12**
- **Droit à la ville - page 14**
- **Santé - page 16**

Lien entre le plan stratégique et les plans de travail

En lisant ce plan stratégique, vous allez remarquer que les actions précises qui mèneront aux changements et résultats intermédiaires ne sont pas incluses dans les trajectoires. Ces actions seront planifiées par les comités de travail chaque année dans le cadre d'un plan de travail annuel, en utilisant les changements intermédiaires comme cibles annuelles. Un canevas de plan annuel est inclus à la fin de ce document. Cette méthode de planification stratégique laisse la flexibilité aux comités de choisir les actions les plus pertinentes pour atteindre les changements intermédiaires établis dans le plan, selon la conjoncture politique,

les apprentissages des années précédentes et les énergies et intérêts des membres.

Il est également à noter que ce plan stratégique et les plans annuels ne sont pas pour l'équipe, mais pour les membres de la TGFM : **ce sont des outils pour vous aider à planifier vos actions collectives, portées par et pour vous, avec l'accompagnement et le soutien de l'équipe de travail.**

Le processus pour adopter les plans annuels est:

1. Les membres développent et adoptent 1 fois par 5 ans un plan stratégique, et adoptent le plan en assemblée générale.
2. Les comités de travail développent eux même leur plan d'action annuel pour atteindre les étapes de la planification stratégique.
3. Le comité de coordination (Coco) s'assure que les plans d'action annuels proposés par les comités répondent bien aux étapes de la planification stratégique. Sinon, un membre du Coco rencontre le comité de travail pour discuté des changements à faire, et une nouvelle version du plan d'action est déposée pour adoption au Coco.
4. Le Coco soumet les plans d'action aux membres en AGA pour ratification avec le rapport d'activité annuel.

Finalement, les étapes présentées dans ce plan stratégique intègrent une analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (l'ADS+) de façon transversale dans l'ensemble des dossiers.

Adoption du plan stratégique

Le plan a été adopté par les membres lors de l'AGA du 25 septembre, 2024. Un dernier atelier de validation et d'appropriation du plan a eu lieu en matinée avant l'AGA. Les groupes membres présents ont proposé 15 amendements et 13 ont été retenus par l'assemblée. Ce plan est disponible sur le site de la TGFM, à la disposition des comités afin d'établir les plans de travail annuels.

Inclusion

Le dossier inclusion suit 2 trajectoires. **La première trajectoire** concerne l'inclusion au sein de la TGFM et répond à plusieurs enjeux :

- L'absence de convergence et compartimentalisation des luttes féministes et des luttes LGBTQIA2S+
- La croissance de la « panique morale », de la transphobie et la montée de la haine anti-trans due à la désinformation
- L'absence de positionnement pour la décriminalisation du travail de sexe
- L'inclusion de façade des personnes de la diversité sexuelle et de genre dans les groupes de femmes

La trajectoire vise à ce que la TGFM soit plus inclusive des personnes de la diversité sexuelle et de genre, des personnes racisées et des personnes autochtones. Pour y parvenir, la TGFM devra planifier et mettre en place un processus d'inclusion des personnes LGBTQIA2S+. Ce processus amènera la TGFM à établir une définition collective des luttes féministes dans une approche intersectionnelle (antiraciste, anticoloniale, inclusive des personnes de la diversité sexuelle et de genre, etc.). Des changements de pratiques à l'interne suivis de changements structurels seront ensuite mis en place pour que la TGFM adopte de nouvelles politiques inclusives des personnes de la diversité sexuelle et de genre, de même que des personnes racisées et autochtones.

Cette trajectoire vise aussi à ce que la TGFM inclue systématiquement les luttes LGBTQIA2S+ dans ses luttes féministes et qu'elle soit ainsi engagée dans les luttes des communautés trans et de la diversité sexuelle. Pour ce faire, la TGFM devra créer plus de liens avec les communautés LGBTQIA2S+ et les personnes concernées, et adopter plusieurs positionnements politiques : un positionnement en faveur de la défense des droits des personnes trans et non-binaires et un positionnement pour la décriminalisation du travail du sexe. Les plateformes de revendications de la TGFM devront ainsi être actualisées pour inclure les réalités des personnes de la diversité sexuelle et de genre.

La deuxième trajectoire concerne l'inclusion au sein des groupes de femmes et répond à plusieurs enjeux :

- Le manque d'espaces et de services inclusifs, et l'absence d'une approche par et pour les personnes de la diversité sexuelle et de genre dans les groupes de femmes
- Le manque d'information quant à comment entamer un processus d'inclusion qui vise l'ouverture des services aux personnes de la diversité sexuelle et de genre dans les groupes de femmes
- Les violences vécues par les personnes de la diversité sexuelle et de genre dans les groupes de femmes (violences psychologiques et institutionnelles, microagressions, etc.)
- L'inclusion de façade des personnes de la diversité sexuelle et de genre dans les groupes de femmes

Cette trajectoire suit de près le projet « Pour un mouvement féministe plus inclusif de la diversité sexuelle et de genre », qui vise à ce que plusieurs groupes de femmes soient plus inclusifs et solidaires des personnes de la diversité sexuelle et de genre.

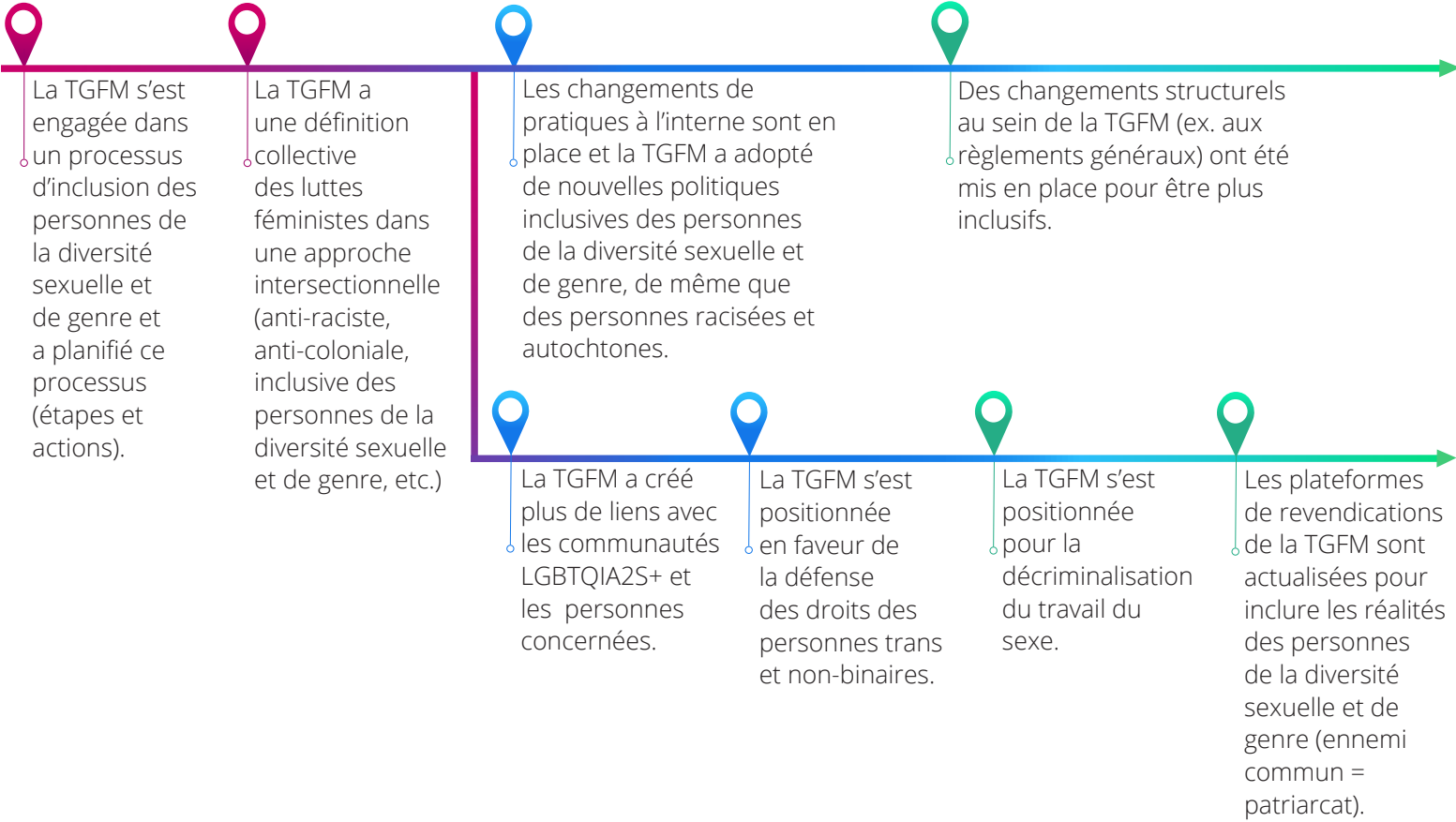
Suivant les recommandations de la feuille de route, les groupes de femmes participant au projet de la TGFM s'engagent dans un processus d'inclusion afin de poursuivre les réflexions et planifier les changements à venir. Ces groupes de femmes réaliseront des changements de pratiques et mettront en place des politiques anti-oppressives. Plusieurs groupes de femmes ouvriront leurs services aux personnes de la diversité sexuelle et de genre et entameront des changements structurels pour pérenniser cette inclusion. À travers ce parcours, ces groupes de femmes devront aussi développer des liens avec les milieux et des organismes LGBTQIA2S+ et seront appelés à se positionner en soutien aux communautés LGBTQIA2S+ sur divers enjeux (ex. travail du sexe).

Inclusion - Trajectoire 1: Inclusion à la TGFM

Enjeux en 2024

- Absence de convergence et compartimentalisation des luttes féministes et des luttes LGBTQIA2S+
- Croissance de la «panique morale», de la transphobie et la montée de la haine anti-trans en raison de la désinformation
- Absence de positionnement pour la décriminalisation du travail du sexe
- Inclusion de façade des personnes de la diversité sexuelle et de genre dans les groupes de femmes:
 - Manque de formation des équipes de travail;
 - Peu de changements de pratiques et d'aménagement pour la sécurisation du milieu (pas de politiques internes antidiscriminatoires, langage non adapté, etc.);
 - Manque de représentation dans les équipes.

Résultats intermédiaires à atteindre, 2024 à 2027



Changements visés, Résultats en 2027

Que la TGFM soit plus inclusive des personnes de la diversité sexuelle et de genre, des personnes racisées et des personnes autochtones

Que la TGFM inclut systématiquement les luttes LGBTQIA2S+ dans ses luttes féministes

Que la TGFM soit engagée dans les luttes des communautés trans et de la diversité sexuelle

2024

2027

Inclusion - Trajectoire 2: Inclusion chez les groupes de femmes

Enjeux en 2024

Manque d'information quant à comment entamer un processus d'inclusion qui vise l'ouverture des services aux personnes de la diversité sexuelle et de genre dans les groupes de femmes

Manque d'espaces et de services inclusifs et absence d'une approche par et pour les personnes de la diversité sexuelle et de genre dans les groupes de femmes

Violences vécues par les personnes de la diversité sexuelle et de genre dans les groupes de femmes (violence psychologiques et institutionnelles, microagressions, etc.)

Inclusion de façade des personnes de la diversité sexuelle et de genre dans les groupes de femmes:

- Manque de formation des équipes de travail;
- Peu de changements de pratiques et d'aménagement pour la sécurisation du milieu (pas de politiques internes antidiscriminatoires, langage non adapté, etc.);
- Manque de représentation dans les équipes.

Résultats intermédiaires à atteindre, 2024 à 2027



Changements visés, Résultats en 2027

Que plusieurs groupes de femmes soient plus inclusifs des personnes de la diversité sexuelle et de genre

Que plusieurs groupes de femmes soient solidaires des communautés LGBTQIA2S+

2024

2027

Mobilité

Le dossier mobilité suit 3 grandes trajectoires. **Une première** aborde plusieurs enjeux liés au transport adapté dont :

- La difficulté de concilier les temps de vie avec le transport adapté et l'insécurité durant l'attente et dans le véhicule
- La formation inégale du personnel concernant les besoins des femmes en situation de handicap
- La faible confiance envers le système de plainte de la STM
- La méconnaissance du protocole sur la violence conjugale et aussi l'implication de la police dans celui-ci.

La trajectoire vise à ce que les services de transport adapté et le transport en commun aient mis en place plusieurs réformes, avec les personnes concernées, pour être mieux ajustés aux besoins et réalités des femmes en situation de handicap (sièges, sacs, formations, plaintes, protocole, etc.)

Pour y arriver, la TGFM devra se doter de revendications claires et de besoins bien identifiés, ce qui nous permettra d'intervenir dans des lieux stratégiques pour:

- Réformer le protocole de violence conjugale et le faire connaître davantage
- Revoir la formation du personnel
- Améliorer le système de plainte
- Augmenter le nombre de débarcadères sécuritaires à Montréal.

La **deuxième trajectoire** aborde le manque de toilettes publiques accessibles et d'autres enjeux qui renforcent la dépendance des femmes en situation de handicap envers le transport adapté, notamment : l'hostilité des transports en commun réguliers, le manque de civisme dans l'espace public et la faible considération de l'accessibilité universelle et la sécurité dans les nouvelles infrastructures, aménagements, etc.

Le changement souhaité de cette trajectoire est que la TGFM ait une voix et un

pouvoir d'action pour intégrer les perspectives de l'ADS+ (analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle) dans les projets et politiques de mobilité.

Cette trajectoire repose d'abord sur des revendications claires, en solidarité avec les personnes en situation d'itinérance et d'autres groupes marginalisés. L'étape intermédiaire suivante consiste à sensibiliser les organisations clés afin qu'elles incluent la TGFM dans les travaux structurants liés à la mobilité. Ensuite, les membres de la table influenceront les décisions, et le personnel sera formé et sensibilisé pour une mobilité plus inclusive.

Nous avons deux autres chemins, l'un implique que la TGFM s'est mobilisée autour des toilettes publiques accessibles, adaptées et gratuites et que le grand public soit sensibilisé aux enjeux de mobilité des femmes en situation de handicap.

La **troisième trajectoire** vise à transformer les pratiques des membres de la Table pour améliorer l'accessibilité et l'inclusivité. L'idée est que les enjeux mentionnés précédemment affectent aussi l'accès aux groupes de femmes. Le changement souhaité est que les groupes de femmes adoptent des solutions concrètes pour mieux accueillir les personnes en situation de handicap. Les étapes intermédiaires incluent la sensibilisation des membres à l'accessibilité universelle et aux diverses limitations, un engagement à agir pour plus d'accessibilité, des groupes formés pour mieux accueillir et soutenir les femmes en situation de handicap, et la revendication de plus de financement pour mettre en place ces réformes. Une autre étape intermédiaire touche aux partenariats développés pour ces transformations de pratiques.

Mobilité - Trajectoire 1: Réformer le transport adapté

Enjeux en 2024

L'insécurité vécue durant l'attente et à bord du transport adapté (ex. harcèlement de rue, agressions)

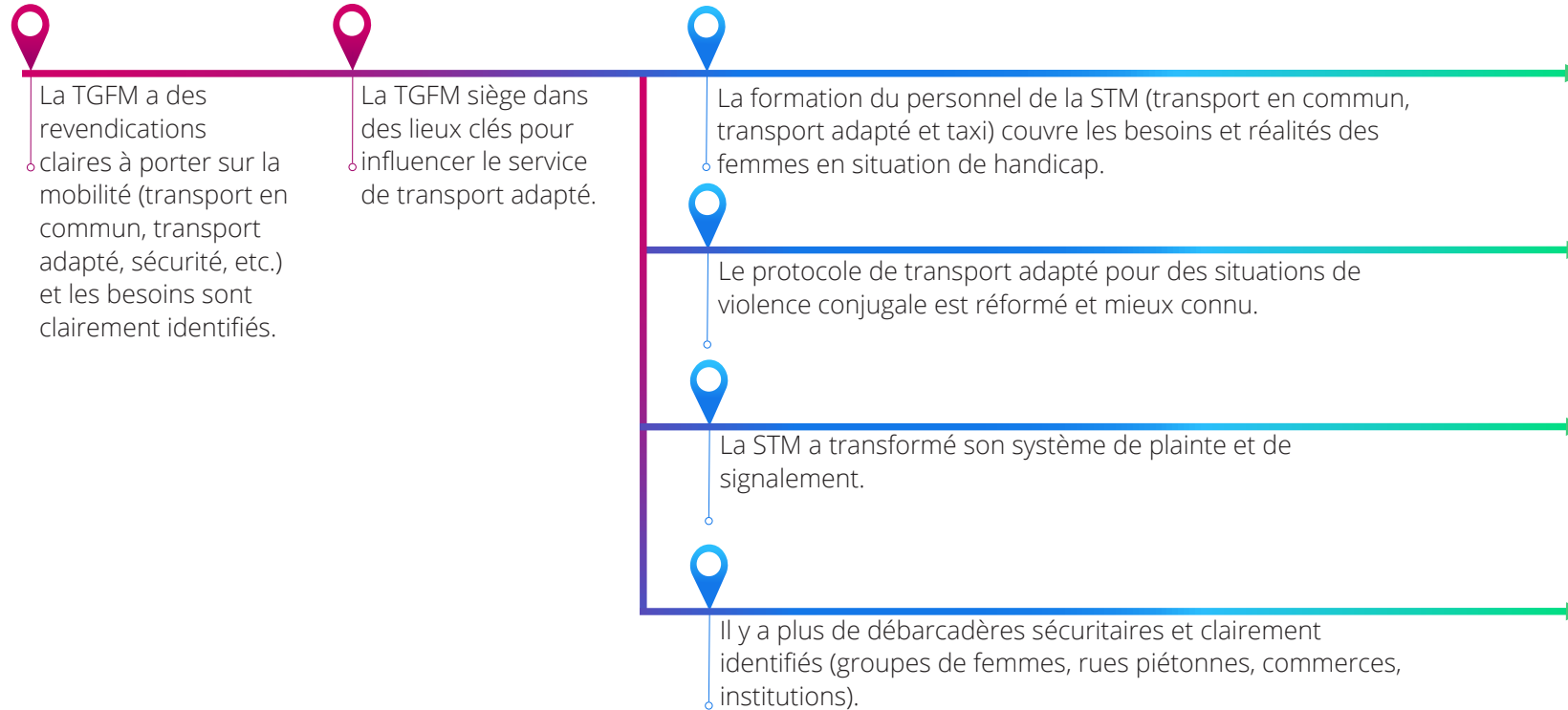
La faible confiance envers le système de plainte de la STM

La difficile conciliation famille-travail-vie sociale-soins en transport adapté (règles, manque de fiabilité et fonctionnement qui compromettent la participation sociale des femmes en situation de handicap)

La faible connaissance du protocole violence conjugale en transport adapté (femmes et intervenant-es) et la méfiance associée à l'implication de la police

La formation inégale du personnel travaillant dans les transports collectifs (transport adapté, autobus, accueil, service à la clientèle) au sujet des besoins et réalités des femmes en situation de handicap (à la croisée des oppressions)

Résultats intermédiaires à atteindre, 2024 à 2027



Changements visés, Résultats en 2027

Le service de transport adapté et le transport en commun ont mis en place plusieurs réformes, avec les personnes concernées, pour être mieux ajustés aux besoins et réalités des femmes en situation d'handicap (sièges, sacs, formations, plaintes, protocole, etc.)

Vision à longue terme: Le transport adapté soutient pleinement tous les déplacements des femmes en situation de handicap de façon sécuritaire et accessible.

2024

2027

Mobilité - Trajectoire 2: L'influence féministe sur la mobilité

Enjeux en 2024

La dépendance au transport adapté alimentée par la persistance des obstacles quotidiens dans la navigation de la ville et des transports en commun réguliers

Le manque de civisme et de sensibilité aux enjeux de mobilité des femmes en situation de handicap dans le partage de l'espace public

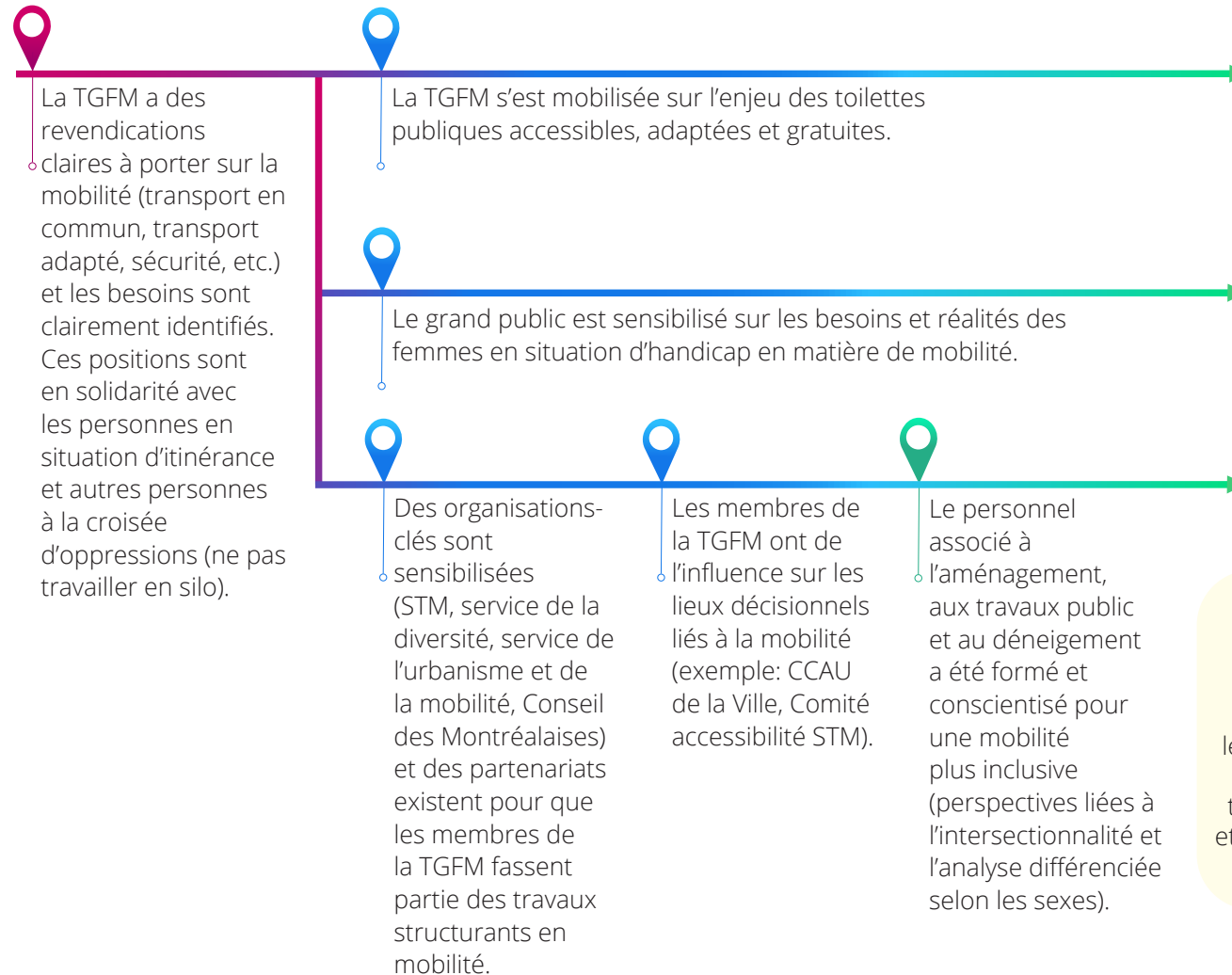
Le manque de toilettes publiques accessibles

L'hostilité des transports en commun réguliers (autobus, métro et train) pour les femmes en situation de handicap (manque de civisme, accessibilité, harcèlement, etc.)

Le manque de considération de l'accessibilité universelle et de la sécurité dans:

- Les aménagements estivaux ou temporaires (ex: piétonnisations, chantiers);
- Les nouvelles infrastructures de transport en commun;
- La construction ou rénovation de bâtiment
- L'organisation d'événements
- Les pratiques de déneigement
- Les aménagements permanents de la rue (caractéristiques des corridors piétonniers, rues partagées, etc.)

Résultats intermédiaires à atteindre, 2024 à 2027



Changements visés, Résultats en 2027

Il y a plus de toilettes publiques universellement accessibles.

La TGFM a une voix et un pouvoir d'action pour intégrer des perspectives liées à l'intersectionnalité et l'analyse différenciée selon les sexes dans les projets/politiques liées à la mobilité.

Vision à long terme: Les politiques publiques en mobilité intègrent pleinement des perspectives liées à l'intersectionnalité et l'analyse différenciée selon les sexes, ce qui facilite les déplacements de tout le monde (incluant les femmes en situation de handicap) en transport en commun et en transport actif et élimine la dépendance envers le transport adapté.

2024

2027

Mobilité - Trajectoire 3: l'accessibilité et l'inclusion des groupes de femmes

Enjeux en 2024

Hostilité de la ville et du transport en commun pour les femmes en situation de handicap

Insécurité durant l'attente et à bord du transport adapté (ex. harcèlement de rue, agressions)

Manque de considération de l'accessibilité universelle et de la sécurité dans:

- La construction ou rénovation de bâtiments
- L'organisation d'événements

Méconnaissance des nombreux obstacles et sources d'insécurité vécues des femmes en situation de handicap

Résultats intermédiaires à atteindre, 2024 à 2027



Changements visés, Résultats en 2027

Les groupes de femmes ont mis en place des solutions pour mieux accueillir les personnes en situation de handicap et sont mieux formés (débarcadères, locaux, événements, accueil, etc.).

2024

2027

Profilage

Le dossier profilage a 2 trajectoires importantes. **La première trajectoire** est d'aller vers des interventions moins répressives, des intervenant·es plus outillé·es et moins d'interventions policières. Cette trajectoire aborde 4 enjeux séparés en 2 groupes. Le premier groupe aborde la violence physique et verbale lors d'interpellations et interventions des agents de police et des constables de la STM, ce qui génère un manque de confiance envers les forces de l'ordre et l'intervention policière disproportionnée en cas de détresse psychologique. Le deuxième groupe aborde le manque d'alternatives et de ressources psychosociales dans les situations de danger imminent et de détresse. Il est à noter que la notion de danger imminent est souvent sexiste et est souvent mobilisée de façon répressive contre les femmes.

Le grand changement que l'on veut atteindre est que la violence lors des interventions des agents de police et des constables de la STM a été atténuée. Les chemins intermédiaires vers ce changement en 2027 sont :

- La TGFM a rendu publique l'ampleur des conséquences des interventions violentes (par exemple, via le microsite avec les témoignages du projet Profilage).
- La TGFM fait de la pression politique pour changer les pratiques des institutions concernées incluant la modification et l'abrogation des règlements et lois qui ciblent de façon disproportionnée les groupes marginalisés.
- Des liens au niveau bureaucratique avec des institutions concernées (Ville, STM, SPVM) ont été tissés.
- De l'ouverture a été créée chez les cadres afin d'exiger des formations vers une intervention non violente.
- Il y a un engagement des institutions pour agir dans des cas d'interventions violentes démesurées.
- Des équipes d'intervention (STM, SPVM et mixtes) sont formées à intervenir de manière non violente.
- Il y a des conséquences professionnelles concrètes pour les agents qui interviennent de manière violente ou démesurée.

La deuxième trajectoire pour le dossier profilage aborde la mobilisation communautaire contre la répression et le racisme policier. Les enjeux nommés sont :

- Recours croissant aux services de police et de sécurité en raison de la présence accrue des personnes marginalisées dans l'espace public ;
- Répression croissante des femmes et des personnes de la diversité sexuelle et de genre en situation d'itinérance dans l'espace public ;
- Personnes à la croisée des oppressions (femmes en situation d'itinérance, femmes autochtones, personnes trans, femmes racisées) ciblées davantage par la police, les agents de sécurité privée et les constables de la STM ;
- Plus grand pouvoir du personnel de sécurité, de la police et des constables de la STM qui alimente le profilage racial, social et politique (en plus du déploiement des équipes d'intervention mixtes).

Les changements à atteindre pour répondre à ces enjeux sont 1) que les membres de la TGFM font de la pression politique pour être mieux financés afin de travailler sur la prévention des problématiques pour lesquelles la répression est la réponse actuelle et que 2) la TGFM fait un front commun antiraciste et dénonce collectivement le profilage racial, social et politique des personnes à la croisée des oppressions. Les étapes intermédiaires pour atteindre les changements sont :

- Les membres de la TGFM concernés sont sensibilisés aux problématiques liées aux interventions disproportionnées des agents de police.
- Des liens et des partenariats sont développés pour avoir accès à de l'expertise externe (ex. : Outils de paix).
- Les membres de la TGFM se partagent des ressources (information, formations, etc.) pour mieux intervenir.
- Les intervenant·es sont mieux outillé·es à l'utilisation de méthodes d'intervention variées.

Profilages - Trajectoire 1: Vers des interventions moins répressives, des intervenant·es plus outillé·es et moins d'interventions policières

Enjeux en 2024

Violence physique et verbale lors d'interpellations et interventions des agents de police et des constables de la STM, ce qui résulte en un manque de confiance envers les forces de l'ordre

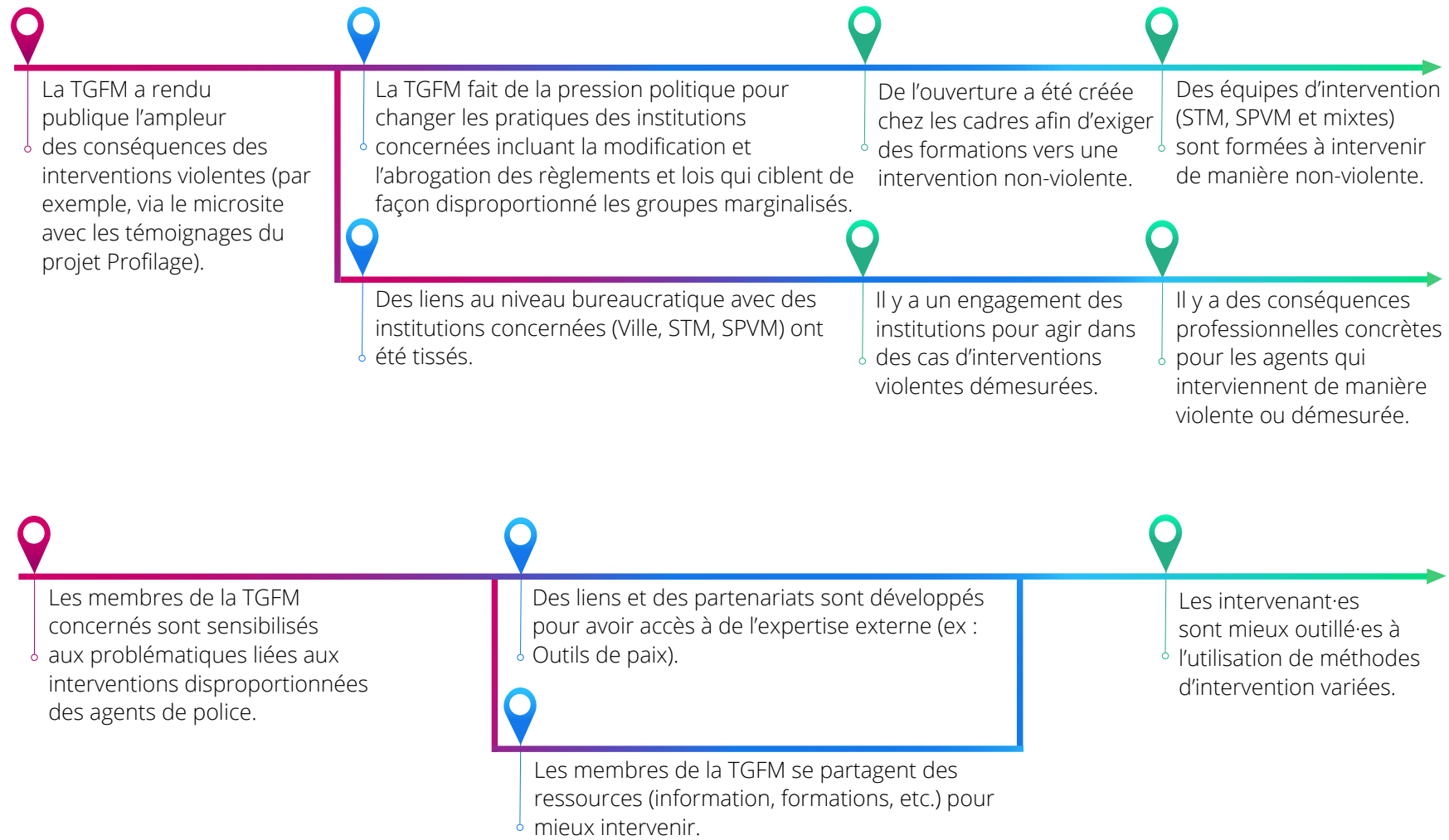
Intervention policière disproportionnée en cas de détresse psychologique

Manque de ressources sociales et de santé plus efficaces (ex. soutien psychologique) avec des approches non-punitives

Manque d'alternatives à la police en cas de danger imminent et dans des situations liées aux enjeux de santé mentale (ex. détresse psychologique)

Résultats intermédiaires à atteindre, 2024 à 2027

Changements visés, Résultats en 2027



La violence lors des interventions des agents de police et des constables de la STM a été atténuée.

Les équipes d'intervention communautaires font moins appel à la police.

2024

2027

Profilages - Trajectoire 2: Mobilisation communautaire contre la répression et le racisme policier

Enjeux en 2024

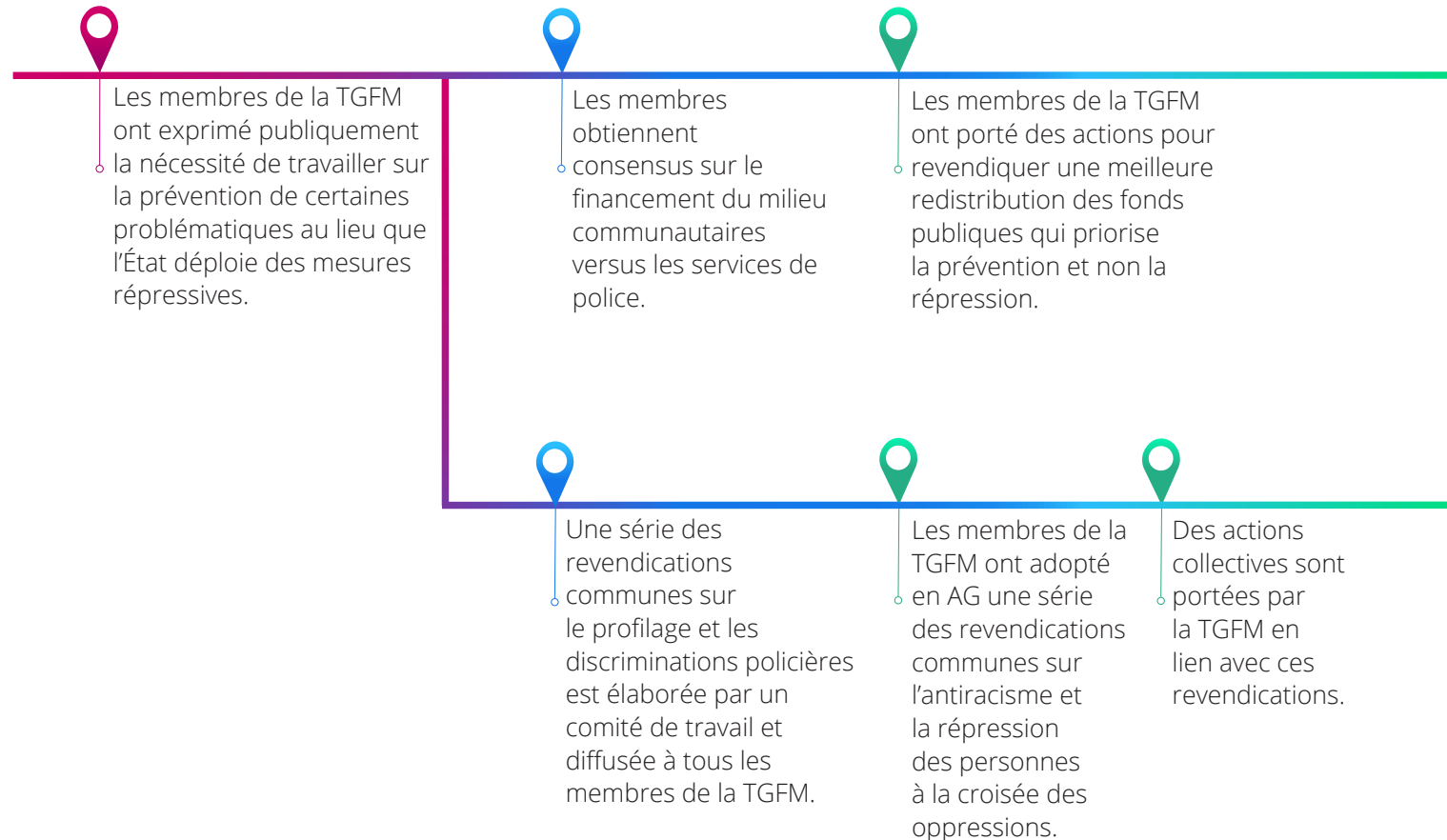
Recours croissant aux services de police et de sécurité en raison de la présence accrue des personnes marginalisées dans l'espace public

Répression croissante des femmes et des personnes de la diversité sexuelle et de genre en situation d'itinérance dans l'espace public

Personnes à la croisée des oppressions (femmes en situation d'itinérance, femmes autochtones, personnes trans, femmes racisées) ciblées davantage par la police, les agents de sécurité privée et les constables de la STM

Plus grand pouvoir du personnel de sécurité, de la police et des constables de la STM qui alimente le profilage racial, social et politique (en plus du déploiement des équipes d'intervention mixtes)

Résultats intermédiaires à atteindre, 2024 à 2027



Changements visés, Résultats en 2027

Les membres de la TGFM font de la pression politique pour être mieux financés afin de travailler sur la prévention des problématiques pour lesquelles la répression est la réponse actuelle.

La TGFM fait un front commun antiraciste et dénonce collectivement le profilage racial, social et politique des personnes à la croisée des oppressions.

2024

2027

Droit au logement

Le droit au logement a une grosse trajectoire qui répond à d'importants enjeux.

Il est question d'une intensification de la crise du logement qui se répercute sur les personnes à la croisée des oppressions. Simultanément, il y a une intensification des violences institutionnelles pour les femmes et les personnes de la diversité de genre en situation d'itinérance. Malgré cela, il y a un manque d'actions concrètes et concertées des gouvernements pour assurer le droit au logement et pour inclure les besoins genrés dans les actions financées en itinérance.

Le premier changement souhaité de ce dossier est plus d'accessibilité universelle et d'inclusion des ressources pour les personnes en situation d'itinérance (ex. pour les femmes en situation de handicap, les personnes trans et non-binaires, les personnes autochtones, à statut migratoire précaire, etc.). Pour y arriver les membres de la Table :

- se dotent d'un portrait de l'accessibilité et de l'inclusion des ressources pour l'accès au logement ;
- développent une compréhension commune des enjeux dans les ressources en itinérance ;
- formulent et mettent en place des solutions avec le soutien de partenaires

Le second changement souhaité est d'avoir un meilleur accès au financement pour construire des logements dans un continuum des services (et des types de logements) et pour financer les services de soutien, et ce dans une perspective intersectionnelle.

Pour y arriver, les membres se mobilisent et se dotent, d'une part, d'un calendrier pour exercer de l'influence à des moments stratégiques tant en itinérance qu'en habitation. D'autre part, les membres se dotent d'une analyse critique commune des financements disponibles en habitation et en itinérance. Cette analyse vise à ce que les membres développent des alliances pour accéder aux opportunités de financement, mais aussi comme argument pour exercer de l'influence politique

pour une reconnaissance de l'ADS+ en habitation et en itinérance. Idéalement, l'influence politique permet des plans d'action des 3 paliers de gouvernement qui intègrent l'ADS+.

Droit au logement - Trajectoire 1: Financer un continuum des services accessibles et inclusifs

Enjeux en 2024

Manque d'inclusion des besoins spécifiques des femmes et des personnes de la diversité sexuelle et de genre dans la mise en œuvre et le financement d'initiatives en prévention et en lutte à l'itinérance (ex: manque de sites de consommation supervisée non-mixtes et sécuritaires pour les femmes et les personnes de la diversité sexuelle et de genre utilisatrices de drogues)

Intensification de la crise du logement qui se répercute plus durement chez les personnes à la croisée des oppressions (hausse de loyer, reprises et évictions, harcèlement des propriétaires, concierges ou voisins, situations de maltraitance ou violence conjugale, logements inadéquats par rapport aux besoins, insalubrité, l'accès au logement et aux services d'hébergement pour les personnes à statut migratoire précaire, etc.)

Intensification des violences systémiques et institutionnelles vécues par les femmes et les personnes de la diversité sexuelle et de genre en situation d'itinérance

Manque d'actions concrètes et concertées entre les paliers de gouvernement pour assurer l'accès à des logements agréables, abordables, sécuritaires, sains et accessibles (droit au logement non respecté)

Résultats intermédiaires à atteindre, 2024 à 2027



Changements visés, Résultats en 2027

Plus de ressources pour les personnes en situation d'itinérance universellement accessibles et inclusives (ex. pour les femmes en situation de handicap, les personnes trans et non-binaires, les personnes autochtones, à statut migratoire précaire, etc.)

Meilleur accès au financement pour construire des logements dans un continuum des services (et des types de logement) et dans une perspective intersectionnelle + financer les services de soutien

2024

2027

Droit à la ville

Le dossier droit à la ville suit une trajectoire qui vise à répondre à plusieurs enjeux :

- La surreprésentation des personnes à la croisée des oppressions en situation de pauvreté en raison des discriminations systémiques
- La montée de l'extrême droite qui cherche à exclure (harcèlement de rue, discours haineux)
- La gentrification des quartiers bien desservis en ressources et en qualité de vie et le manque de ressources dans les quartiers populaires.
- La persistance des nombreuses barrières à l'accès aux ressources locales (barrières linguistiques, critères d'admissibilité, fracture numérique, profilage, harcèlement de rue).
- La précarisation financière et la détérioration des conditions de travail des femmes et des personnes de la diversité sexuelle et de genre, notamment dans les métiers « traditionnellement féminins ».
- L'accès inégal aux opportunités d'emploi notamment ceux « traditionnellement masculins » (discrimination à l'embauche, faible reconnaissance des diplômes et expériences à l'étranger, harcèlement et microagressions sur les lieux de travail).

Les changements visés par la planification stratégique sont que la TGFM soit mobilisée face à la montée de l'extrême droite avec ses membres davantage solidaires et engagés dans la lutte contre la précarité. Les groupes féministes deviendront ainsi des lieux de refuges plus inclusifs, accessibles et exempts de violence. Un lien peut être fait ici avec les dossiers mobilité et inclusion.

Pour atteindre ces changements, les membres devront partager entre elleux leurs expertises et leurs outils liés à la lutte contre la précarité et la montée de la droite. Les membres pourront ainsi identifier et mettre en place de nouvelles pratiques pour favoriser un mouvement féministe réellement progressiste et cohérent avec notre perspective intersectionnelle. Ces nouveaux réflexes permettront

aux membres de mener des actions locales et concertées pour lutter contre la précarité et la montée de l'extrême droite.

En parallèle, les groupes de la TGFM devront se doter d'une analyse collective de la conjoncture pour bien identifier les stratégies de mobilisation pour lutter contre la précarité et la montée de l'extrême droite. Ces stratégies seront ensuite mises en action à plusieurs niveaux pour lutter contre la précarité, renforcer le filet social (services publics, programmes sociaux et groupes communautaires) et améliorer l'accès et les conditions de travail des femmes et des personnes de la diversité de genre à Montréal, et ce, avec une perspective féministe intersectionnelle.

Droit à la Ville - Trajectoire 1: Lutter contre la précarité et la montée de l'extrême droite

Enjeux en 2024

Montée de l'extrême droite qui cherche à exclure (harcèlement de rue, discours haineux)

Surreprésentation des personnes à la croisée des oppressions en situation de pauvreté en raison des discriminations systémiques

Précarisation financière et la détérioration des conditions de travail des femmes et des personnes de la diversité sexuelle et de genre, notamment dans les métiers dits « traditionnellement féminins »

Accès inégal aux opportunités d'emploi, notamment ceux dits « traditionnellement masculins » (discrimination à l'embauche, faible reconnaissance des diplômes et expériences à l'étranger, harcèlement et microagressions sur les lieux de travail)

La gentrification des quartiers bien desservis en ressources et en qualité de vie et le manque de ressources dans les quartiers populaires

Persistance des nombreuses barrières à l'accès aux ressources locales (barrières linguistiques, critères d'admissibilité, fracture numérique, profilage, harcèlement de rue)

Résultats intermédiaires à atteindre, 2024 à 2027



Changements visés, Résultats en 2027

Les groupes féministes sont des lieux de refuge (plus inclusifs, accessibles, exempts de violence).

La TGFM est mobilisée sur la montée de l'extrême droite.

La TGFM et ses membres sont solidaires et engagés dans la lutte contre la précarité.

2024

2027

Santé

Le dossier Santé inclut une trajectoire qui vise à répondre à plusieurs enjeux :

- Le manque d'accès aux soins et services adaptés (soins transaffirmatifs, itinérance, handicap, personnes autochtones, femmes vivant avec le VIH, etc.)
- La multiplication et l'intensification des barrières d'accès aux services de santé et sociaux (complexification du réseau, banalisation des violences, nonaccès pour les personnes sans statut, manque d'interprétariat, discrimination, etc.)
- L'absence d'intersectionnalité dans la compréhension des enjeux de santé et des actions qui en découlent
- Le manque d'accès à des soins de santé (réguliers et alternatifs) et des services sociaux

Pour agir sur ces enjeux, des membres de la TGFM vont travailler vers deux grands changements qui visent sensibiliser, outiller et - ultimement - changer les pratiques des institutions et des organismes afin d'améliorer l'accès aux soins :

- Que des instances décisionnelles et non décisionnelles locales en santé et services sociaux soient davantage formées et/ou sensibilisées à l'intersectionnalité et aux différents enjeux d'accès aux soins.
- Que les membres de la TGFM sont plus outillés et favorisent plus l'accès aux services de santé de première ligne.

Les étapes intermédiaires pour atteindre le premier changement incluent une analyse collective des actions en santé des membres, le partage des outils de formations et de transmission de connaissances liés à l'accès aux soins, la mobilisation et la formation des instances institutionnelles en santé.

Pour atteindre le deuxième changement, des membres vont créer des liens avec des acteurs non gouvernementaux qui se mobilisent pour l'accès à la santé et clarifier avec eux des corridors d'accès aux services de santé et sociaux afin de

mieux les maîtriser.

Le comité Santé sera également invité à tracer d'autres trajectoires en lien avec d'autres enjeux qui ont été nommées par les membres, tel que :

- La rupture de services dans l'aide à domicile lors d'un changement de territoire
- Le manque d'intersectorialité dans les approches du réseau de la santé et services sociaux (compartimentalisation)
- L'engorgement des hébergements et ressources de logement (lié à la crise du logement) qui frappe particulièrement des personnes ayant des besoins particuliers (personnes en situation de handicap, allophones, ayant un statut précaire, de la diversité sexuelle et de genre, etc.)
- Le sous-financement des actions en santé et services sociaux et des actions communautaires
- Le manque de reconnaissance de l'action communautaire autonome (se faire « refiler les cas lourds », manque de financement)
- La détérioration des conditions de travail dans le réseau de la santé et services sociaux et le communautaire qui a des impacts sur la santé mentale des personnes employées
- La participation inégale des femmes et des personnes de la diversité sexuelle et de genre dans toutes leurs diversités dans les prises de décision
- Des idées préliminaires des changements à viser pour agir sur ces enjeux ont été nommées lors du processus de planification, et seront utilisées par le comité Santé pour compléter d'autres trajectoires.

Santé - Trajectoire 1: Intersectionnalité et accès

Enjeux en 2024

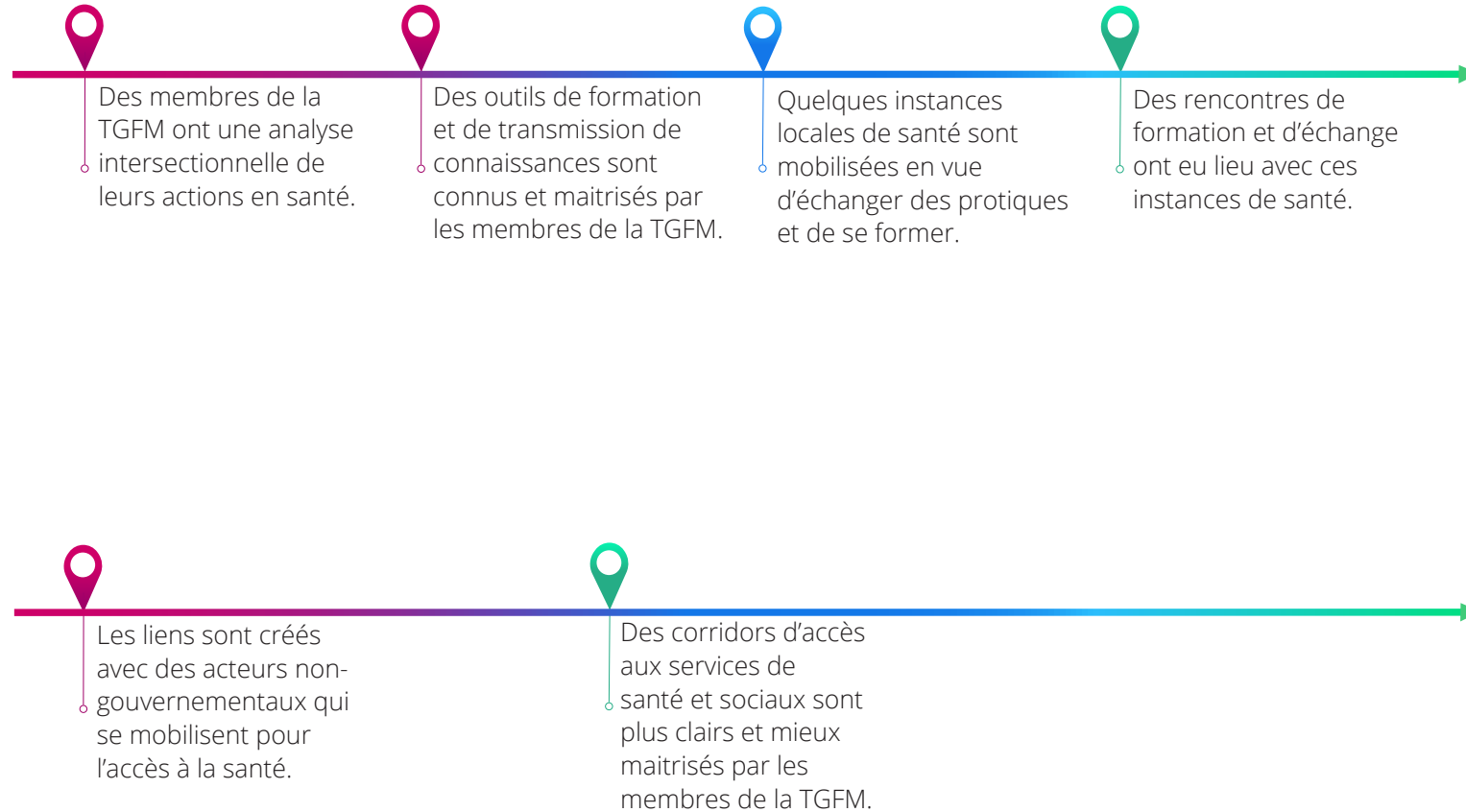
L'absence d'intersectionnalité dans la compréhension des enjeux de santé et des actions qui en découlent

La multiplication et l'intensification des barrières d'accès aux services de santé et sociaux (complexification du réseau, banalisation des violences, non-accès pour les personnes sans statut, manque d'interprétariat, discrimination, etc.)

Le manque d'accès à des soins de santé (réguliers et alternatifs) et des services sociaux

Le manque d'accès aux soins et services adaptés (soins transaffirmatifs, itinérance, handicap, personnes autochtones, femmes vivant avec le VIH, etc.)

Résultats intermédiaires à atteindre, 2024 à 2027



Changements visés, Résultats en 2027

Des instances décisionnelles et non-décisionnelles locales en santé et services sociaux sont davantage formées et/ou sensibilisées à l'intersectionnalité et aux différents enjeux d'accès aux soins.

Les membres de la TGFM sont plus outillés et favorisent plus l'accès aux services de santé de première ligne.

2024

2027